Les plaisirs de l'été . . .

L'HERBE A LA PUCE

Par HERBERT GROTH, *botaniste canadien*

LE SUMAC vénéneux, mieux connu sous le nom d'herbe à la puce, est une plante à pousse généralement basse, buissonneuse, mais qui parfois court dans le terreau des feuilles, ou encore escalade les clôtures et grimpe jusqu'à une bonne hauteur sur les arbres. Elle se reconnaît surtout par la nature de ses feuilles qui est l'un des caractères les plus constants; les feuilles sont par groupes de trois, comme du fraisier, mais contrairement à celles du fraisier, elles sont lisses, raides ou parcheminées, et portent quelques dents grossières sur les bords. Elles sont assez semblables sous ce rapport aux feuilles de la vigne grimpante de Virginie, mais ces dernières sont par groupes de cinq. Au commencement de l'été, des grappes peu apparentes de petites fleurs blanches naissent de l'aiselle des feuilles; elles sont suivies, sur certaines plantes, par des fruits blanchâtres, ronds, à peu près de la grosseur d'un pois, d'abord charnus, plus tard fermes et secs; c'est dans cet état qu'on peut les voir tout l'hiver suivant.

L'herbe à la puce pousse dans toutes sortes de conditions, sèches ou humides, ombragées ou exposées, et dans tous les sols, depuis le sable pur jusqu'au sol rocheux; cependant, sur terre cultivée, elle ne se rencontre guère que sur les bords des clôtures et les endroits où la charrue ne passe pas. Elle infeste surtout les endroits rocheux, peu exposés à être dérangés par l'homme. Elle est très répandue partout au Canada (et vers le sud), mais c'est surtout dans l'Ontario et les parties adjacentes du Québec que l'on s'en plaint, spécialement les régions des lacs qui attirent les campeurs et les villégiateurs.

Extirpation

La culture du sol est certainement la meilleure arme contre l'herbe à la puce, malheureusement la culture est tout à fait hors de question dans les endroits où il serait le plus nécessaire de détruire cette plante. L'arrachage à la main est pénible, mais c'est encore souvent le moyen le plus simple et le meilleur pour les petites étendues, autour des bâtiments, où les plantes s'enracinent peu profondément. On peut alors extraire les rhizomes au moyen d'une fourche à fourchons courbés, ou les arracher avec les mains gantées. Si l'on a soin de se servir de gants et de bottes de caoutchouc qui se lavent, il n'y a guère à craindre que le poison virulent des plantes meurtries ne soit ensuite transféré à la peau; quant aux personnes très sensibles au poison, elles feront mieux, naturellement, de laisser ce travail à d'autres.

"L'herbe à la puce", dans toute sa splendeur . . .

On demande de partout des moyens chimiques de destruction; il est certain qu'un moyen de ce genre serait utile dans bien des situations. Le sel, le pétrole et d'autres huiles combustibles bon marché, sont des stérilisateurs puissants qui ne peuvent être employés que là où l'on ne craint pas d'endommager des arbres ou des arbrisseaux et où il importe peu que le sol reste quelque temps dénudé. Naturellement, une application trop faible ne fait ni bien ni mal, pas plus à la plante qu'au sol. La quantité à appliquer dépend de la profondeur des racines, lesquelles s'enfoncent moins profondément sur un sol saturé d'eau ou ombragé, etc., qu'ailleurs. De tous les herbicides employés pour détruire le feuillage et pour affamer graduellement les rhizomes par des applications répétées sur les pousses fraîches, l'arsénite de soude est le meilleur, mais il est trop vénéneux pour que l'on puisse s'en servir sans précautions.

Les chlorates se sont montrés supérieurs, dans des essais récents, à la plupart des autres ingrédients chimiques. Ils sont assez bon marché pour pouvoir être employés sur une assez grande échelle; à peu près non vénéneux, et d'application facile, ils détruisent promptement le feuillage. On a vu des plaques peu enracinées entièrement détruites par une seule application d'une livre de chlorate de sodium dans un gallon d'eau, pulvérisé sur une perche carrée. L'emploi de cette substance offre quelques dangers au point de vue du feu, et c'est pourquoi l'on considère que le chlorate de calcium, tout aussi efficace, est plus sûr, mais on ne le trouve dans le commerce qu'en formes préparées, qui coûtent un peu plus cher.

Une chose qu'il importe de connaître également, est le remède à appliquer contre l'empoisonnement par l'herbe à la puce. Le fait que la majorité des gens n'en ont jamais souffert ne veut pas dire qu'ils n'en souffriront pas un jour. N'importe qui peut en devenir victime, tôt ou tard, un jour peut-être où les pores de la peau transpirent abondamment.

Un bon moyen de protection quand on va dans des endroits infestés est d'enduire toutes les surfaces exposées de la peau avec une solution à 5 pour cent de chlorure de fer dans de l'eau. C'est là simplement un moyen de prévention, pour neutraliser l'huile de la plante. Si l'on craint que l'huile n'ait atteint la peau non protégée, on recommande de l'enlever avant qu'elle pénètre en frottant la partie avec du savon de buanderie, sous l'eau courante.

Comme le principe irritant ne se voit pas, le premier signe d'infection peut être une légère démangeaison aux parties affectées, suivie par un léger rougissement de la peau. Cette sensation de démangeaison augmente et au bout de 24 à 48 heures, des ampoules remplies d'eau, seules ou nombreuses, apparaissent et s'ouvrent à la longue pour devenir des plaies suppurantes, des plus irritantes. Ces plaies finissent par se dessécher, en formant des croûtes épaisses. Il semble que la contagion peut être portée de ces plaies à d'autres

(Suite à la page 49)